

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 108 (1982)
Heft: 6

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vie de la SIA

Communications SVIA

Assemblée générale ordinaire du 26 mars 1982 à La Tour-de-Peilz

Le comité de la SVIA invite les membres à participer à sa 108^e assemblée générale ordinaire qui se tiendra le *vendredi 26 mars 1982*, à 17 h., en l'Aula du Collège Courbet à La Tour-de-Peilz (à 500 m de l'Hôtel Comte).

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 mars 1981.
2. Révision des statuts SVIA
Suivant l'article 28c) des statuts de la SIA, les statuts des sections doivent être approuvés par l'assemblée des délégués de la SIA.
Après examen par le Service juridique de la SIA des statuts de la SVIA révisés par l'assemblée générale extraordinaire de notre société le 7 novembre 1980, il s'est révélé qu'à l'exception de l'article 7b), il n'y avait pas incompatibilité avec les statuts de la société centrale.
L'article 7b) exige pour l'admission à la SIA de candidats ne disposant pas d'une formation complète au degré universitaire l'inscription au REG A des ingénieurs ou des architectes, sans exception. Les conditions d'admission selon l'article 4 des statuts de la société centrale ne prévoient pas expressément cette condition.
Cette exigence est cependant posée pour les candidats de niveau non universitaire, pour autant que l'examen ou l'inscription au REG soit faisable. La disposition prévue par la section vaudoise, telle qu'elle est formulée, ne semble pas souffrir d'exceptions, ce qui peut être considéré comme une entorse à l'article 4 des statuts de la SIA et à la pratique des admissions.
D'un autre côté, l'examen du REG A a acquis une reconnaissance générale et la SIA n'entend certes pas y renoncer. Il faut aussi tenir compte du fait que, pour certaines branches, comme celle des aménagistes par exemple, il n'existe pas encore, à ce jour, de registre. La SIA, ni d'ailleurs la SVIA, ne sont certainement désireuses d'évincer des candidats qualifiés, unique-

ment en raison d'une prescription impérative.

Proposition

Pour ces raisons, le C.C. propose à l'assemblée des délégués d'approuver les statuts révisés de la SVIA, sous réserve que l'inscription au REG ne soit pas dans tous les cas une condition *sine qua non*, mais que l'article 7b) des statuts de la SVIA soit modifié de manière à stipuler que l'inscription au REG est exigée en règle générale. La teneur du passage correspondant devrait donc être la suivante:

Article 7b)

«... et de sérieuses capacités, s'ils possèdent une culture générale suffisante et, dans la règle, s'ils sont inscrits au Registre «A» des ingénieurs ou des architectes, REG».

Cette proposition du comité central de la SIA a été approuvée par l'assemblée des délégués du 28 novembre 1981 et le comité de la SVIA soumet cette modification à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire des membres.

3. Rapport présidentiel

4. Elections statutaires

4.1 Elections au comité de section.

Composition du comité actuel:

Président: M. *Bernard Lakah*, ingénieur électricien.

Vice-président: M. *Danilo Mondada*, architecte; M. *Gilbert Rapin*, ingénieur civil.

Président du GA: M. *Gabriel Poncet*, architecte.

Président du GI: M. *Pierre Chuard*, ingénieur mécanicien.

Trésorier: M. *Roland Gerber*, ingénieur civil.

Membres: M. *Christian Knecht*, ingénieur civil; M. *Bruno Schmid*, architecte; M. *Jean-Jacques Truffer*, ingénieur géomètre. Nouveaux membres proposés pour remplacer MM. B. Lakah et G. Rapin: MM. *François Vuillomenet*, architecte dipl. EPFL et membre SIA depuis 1978, chef du Service d'urbanisme à la Direction des travaux de la Commune de Lausanne; *Rodolphe Weibel*, ingénieur civil dipl. EPFL et président du Groupe des ingénieurs jusqu'en février 1982.

4.2 Election du président de section:

Proposition du comité SVIA: M. *Danilo Mondada*, architecte, jusqu'ici vice-président de la SVIA.

4.3 Désignation des délégués à l'assemblée des délégués SIA

Les membres des comités SVIA, GA et GI seront proposés d'office lors de cette assemblée, ceci à moins qu'ils ne nous communiquent leur décision de renoncer à cette fonction.

Le comité serait heureux de voir d'autres membres participer à l'activité de notre société. Il prie donc les membres qui souhaitent être proposés à l'assemblée générale de bien vouloir l'en informer.

4.4 Rapport des vérificateurs des comptes

5. Rapport de gestion

- 5.1 Comptes 1981
- 5.2 Rapport des vérificateurs
- 5.3 Budget 1982
- 5.4 Cotisations 1982

6. Examen de candidatures:

Jean-Luc Caillat, ingénieur civil, dipl. ETSL, inscrit au REG «A»

Parrains: MM. J.-C. Badoux et F. Krayenbuhl

Pierre-Jean Paris, ingénieur physicien, diplômé du Conservatoire National des Arts et Métiers de Paris, inscrit au REG «A»

Parrains: MM. P. Verstraete et G. Visdei

Claude Ramseyer, ingénieur mécanicien, diplômé de l'Ecole d'ingénieurs de l'Etat de Vaud, inscrit au REG «A»

Parrains: MM. U. Mocafrico et G. Thalman

Guido De Sieno, ingénieur mécanicien, diplômé de l'Ecole technique supérieure de Bienne, inscrit au REG «A»

Parrains: MM. J. Chauvy et E. Favre.

7. Présentation des membres admis à la SVIA en 1981.

8. Divers

L'assemblée sera suivie d'un exposé de M. le conseiller d'Etat Daniel Schmutz, chef du Département des finances, sur la

Politique d'investissement de l'Etat de Vaud.

Un apéritif est offert aux participants à l'hôtel Comte à La Tour-de-Peilz.

Le repas suivra dans le même établissement.

Le comité SVIA

Industrie et technique

Mykonos: fin de la pénurie d'eau

Mise en service de la première installation de dessalement de l'eau de mer par osmose inverse en Grèce

Les résidents de l'île grecque de Mykonos n'auront plus à souffrir de la pénurie d'eau potable pendant la saison sèche. C'est la Méditerranée qui est devenue leur source d'eau douce la plus récente, grâce à la mise en service de la première installation de dessalement de l'eau de mer par osmose inverse de grande capacité existant en Grèce. Cette installation, équipée de modules «Permasap» de Du Pont de Ne-

mours, a commencé depuis peu à produire quotidiennement 500 mètres cubes d'eau douce. Elle fonctionnera pendant la période de sécheresse, d'avril à novembre.

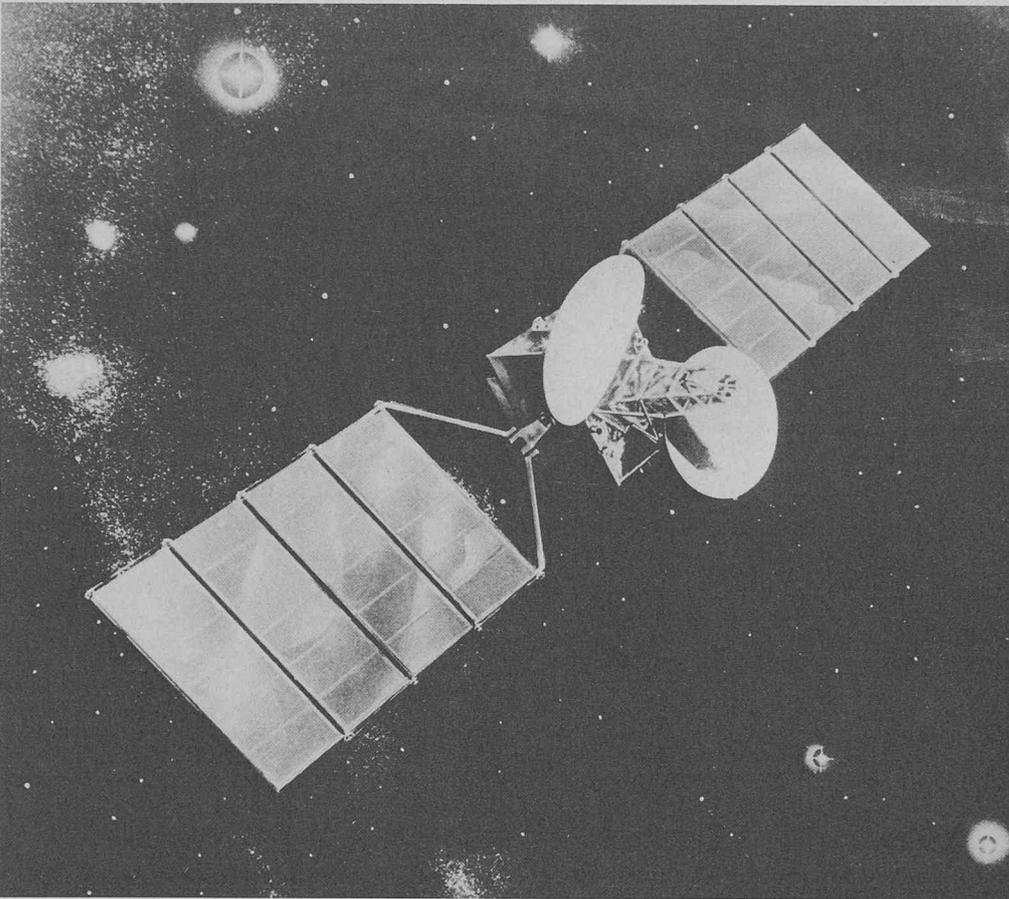
Cette installation a été conçue et construite par Aqua Chem, Inc., de Milwaukee, dans l'Etat du Wisconsin, aux USA. Elle permet de traiter l'eau de la Méditerranée, qui contient environ 36 grammes par litre de sels dissous, et qui est obtenue par des puits forés sur la plage. L'eau est envoyée dans des modules «Permasap», et elle est purifiée à une teneur totale en solides dissous inférieure à 500 mg/l, qui représente la limite supérieure recommandée par l'Organisation mondiale de la Santé. Les modules de

Du Pont de Nemours sont les seuls dispositifs d'osmose inverse proposés sur le marché qui per-

mettent de produire de l'eau pure à partir d'eau de mer en une seule opération.



Ce bâtiment a été conçu pour s'intégrer dans l'architecture locale de l'île grecque de Mykonos. Il abrite la première installation importante de dessalement de l'eau de mer par osmose inverse qui ait été montée en Grèce et qui produit quotidiennement 500 000 litres d'eau douce.



La TV proviendra directement de l'espace: la société allemande AEG-Telefunken participe à l'exécution de ce projet communautaire européen.

Télévision: les constructeurs d'«Ariane» voient le ciel s'ouvrir à eux

Le premier satellite radio-TV «TV-Sat» doit, dès 1984, transmettre directement de l'espace les programmes TV et radio à destination du territoire de la République fédérale d'Allemagne. La partie du satellite consacrée aux techniques d'information est actuellement en construction à la section spéciale «Communications à longue distance et techniques du câble» de la société AEG-Telefunken, une firme allemande associée en tout à 28 projets de satellites, notamment pour l'approvisionnement en courant électrique des satellites par l'intermédiaire de collecteurs solaires. Grâce à des techniques particulièrement qualifiées, le trust allemand occupe maintenant une position dominante dans le monde.

Un certain nombre de firmes allemandes sont également associées au projet communautaire européen «Ariane». Au lendemain du quatrième et dernier lancement expérimental de ce lanceur, réalisé tout récemment à partir de la base de Kourou, en Guyane française, en bordure nord-est du continent sud-américain, les perspectives commerciales d'avenir de ce projet communautaire apparaissent plus souriantes que jamais. Les analyses de marché réalisées pour la période 1983-1990 permettent d'envisager la mise en service opérationnelle de quelque 200

satellites civils. Entre-temps, 15 lancements Ariane, qui doivent permettre de placer sur orbite en tout 25 satellites, sont inscrits en commande ferme dans les carnets de la société d'exploitation du projet. Avec un peu moins de 60%, la participation financière française est de loin la plus importante. L'utilisation principale d'«Ariane» sera dans un premier temps le lancement de satellites radio et TV. Le projet permettra d'assurer quelque 12 000 emplois en Europe, dont un peu moins de la moitié dans l'industrie des lanceurs.

IN-Press/AEG-Telefunken

Bibliographie

Le BASIC illustré

par *D. Alcock*. — Un vol. 15,5 x 22 cm, 134 pages, Editions Masson, Paris 1981.

Pour faire exécuter un calcul, si simple soit-il, par un ordinateur, il faut d'abord décrire chaque étape de ce calcul dans un langage que l'ordinateur puisse comprendre: cette description s'appelle un programme.

Ce livre présente un langage très répandu et largement accessible, appelé le BASIC, et explique comment écrire des programmes simples dans ce langage.

Nul besoin d'être spécialiste en électronique pour lire ce livre: il est conçu pour des étudiants qui utilisent des ordinateurs pour la première fois, pour des indus-

triels et des ingénieurs qui n'ont jamais étudié l'informatique mais souhaitent pouvoir écrire des programmes simples.

Sommaire

1. Les composantes du langage. — Les entrées/sorties, les expressions et les fonctions [input] [output]. — 3. Les commandes du langage. — 4. Les tableaux. — 5. Les matrices. — 6. Quelques exemples de programmes complets. — 7. Les commandes du système et la demande d'émission. — 8. Les fichiers de données. — 9. La syntaxe.

Sport en sécurité

par *Harold Potter*. — Une brochure A5 de 128 pages, illustrée, éditée et offerte par la CNA, Lucerne, et la Winterthur-Assurances, 1982.

Consacré aux accidents de sports et à leur prévention, cet ouvrage est dû à Harold Potter, collaborateur de la CNA et auteur également de «Vivre en sécurité — Voir le danger», paru en 1975. Il est disponible en langues allemande, française et italienne.

Les accidents de sports sont, dans leur immense majorité, des accidents non professionnels. Leur nombre ne cesse de croître. Aujourd'hui déjà, plusieurs grandes entreprises déclarent

plus d'accidents de sports que d'accidents du travail.

Bien qu'en règle générale les salariés paient les primes des assurances non professionnelles, les accidents de sports représentent aussi une charge pour les employeurs et, au-delà, pour l'ensemble de l'économie, en raison du coût indirect, souvent considérable, dû aux arrêts de travail. Il est donc de l'intérêt des employeurs de se préoccuper de la prévention des accidents de sports et d'informer leurs employés des dangers qu'ils courent et des moyens de s'en protéger. «Sport en sécurité» devrait leur faciliter la tâche.

Pratique de l'électronique

Tome II. Comparateurs, filtres actifs, techniques numériques, par *M. Aumiaux*. — Un vol. 16 x 24, 208 pages, Editions Masson, Paris 1981, broché, 2^e édition.

Malgré la diversité des applications industrielles de l'électronique, les montages fondamentaux les plus couramment utilisés appartiennent à quelques catégories bien définies. L'auteur expose, sous forme condensée et pratique, l'essentiel de ce qu'il convient de connaître pour comprendre le fonctionnement, et savoir calculer, d'une manière suffisamment simple, ces montages fondamentaux que sont: les comparateurs, les détecteurs, les filtres actifs, les convertisseurs numérique-analogiques, ou analogique-numériques, et enfin les systèmes d'acquisition de données. Ces divers montages fondamentaux ont ceci de commun qu'ils utilisent abondamment l'amplificateur opérationnel comme outil de base, et les portes analogiques pour certains d'entre eux.

Cette remarque a donc conduit logiquement à la séparation de cet ouvrage en deux tomes. Le tome 1 a été réservé à l'analyse des caractéristiques des outils de base: les transistors et les différents types d'amplificateurs, et à l'étude des fonctions analogiques principales obtenues par les montages classiques de l'amplificateur opérationnel.

Dans le tome 2 dont paraît une 2^e édition, l'auteur exploite ces connaissances de base pour expliquer le fonctionnement des montages fondamentaux de l'électronique industrielle qui viennent d'être énumérés.

En rééditant cet ouvrage, Michel Aumiaux a eu le souci d'éviter les développements mathématiques inutilement compliqués, sans porter atteinte au degré de précision des calculs pratiquement nécessaires. De cette manière, sans céder à la rigueur, un juste équilibre a pu être établi, tout au long du texte, entre la théorie nécessaire et l'objectif essentiellement pratique.

Documentation générale

Pas de documentation générale dans ce numéro.